

CONSEILS & PERSPECTIVES

Le magazine des experts-comptables des Hauts-de-France | N°3

La nouvelle
mandature
du Conseil

Dossier
**Attractivité &
Management**

Relance
économique
& Emploi



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Hauts-de-France



Démos, tarifs,
cas clients sur
tiime.fr

ARMÉS COMME JAMAIS

La profession est agressée ? Tiime s'engage à vos cotés.

•
Compte
professionnel

•
Outils
clients

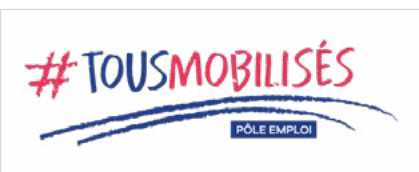
•
Production
comptable

Nouveauté 2021



SOMMAIRE

Septembre 2021 | N°3



p. 4
p. 8
p. 10

VIE DE LA COMMUNAUTÉ
La nouvelle mandature du Conseil
L'équipe des permanents
Campus 21

p. 11

DOSSIER
Attractivité & Management

p. 22
p. 23

ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION
Programme P.O.E.C
Opération Allo impôt

p. 24
p. 30

SANTÉ DES ENTREPRISES
Image PME : analyse régionale
du 1^{er} trimestre
Relance économique & Emploi

p. 34

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE
Le cinéma dans les Hauts-de-France

p. 37
p. 38

Portrait de famille
Agenda



Éditeur : Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France
Siège : 10, rue de Tenremonde à Lille – 03 20 15 80 80
Représentation territoriale : 516, rue Saint-Fuscien à Amiens – 03 22 71 28 00
Directeur de la publication : Hubert TONDEUR
Responsables de la rédaction : Corinne RENART & Amélie VALLETEAU DE MOULLIAC
Coordination du projet : Anissa YAHYAOUÏ – e-mail : ayahyaoui@oec-hdf.com

Droits et copyrights :

Conception graphique : Agence Mixte - agencemixte.com - JD Graphiste
Imprimeur : La Gazette Medias

Photographes : Aurélie EVRARD et Cyrille STRUY

La reproduction totale ou partielle des articles publiés dans ce numéro est interdite sans autorisation préalable du directeur de la publication. Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE MANDATURE

Le Conseil régional de l'Ordre compte 19 commissions confiées à un ou deux membres. Elles ont chacune leurs fonctionnements et spécificités. Voici un tour d'horizon des objectifs, des actions menées ou à mener de chacune d'elles.

TABLEAU

Ludovic MOY



La commission a pour mission d'étudier les demandes d'inscription, d'omission, de transfert et de radiation. Elle se réunit cinq fois par an avant chaque session du Conseil de l'Ordre pour arrêter la liste des dossiers à lui soumettre.

Composée de consœurs et confrères expérimentés et compétents, elle vérifie les conditions d'accès et de maintien au Tableau, répond aux interrogations des membres de l'Ordre et organise l'accueil des jeunes consœurs et confrères.

STAGE

Catherine GRIMA

La commission du stage a pour objectifs d'organiser et de contrôler le bon déroulement du stage d'expertise comptable : organisation des formations, suivi du respect par les stagiaires de leurs obligations (formations en e-learning et présentiel, rapports de stage...) et assistance en cas de problématique dans le déroulement du stage.

La commission est présidée par le contrôleur principal du stage et composée des contrôleurs adjoints du stage.



QUALITÉ

Isabelle EGO

La commission est chargée d'organiser et de mettre en œuvre le contrôle qualité prévu par les textes légaux, législatifs et réglementaires. Les objectifs du contrôle qualité ont été fixés lors du congrès de 1983 à savoir : harmoniser les comportements des professionnels, contribuer au perfectionnement des méthodes de travail et apprécier l'application des règles et des normes professionnelles. Notre commission régionale comprend 45 contrôleurs.



LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL

Xavier VERACX



La commission se réunit une fois par trimestre pour traiter l'ensemble des détections reçues par les différents canaux et décider de la procédure à engager. Elle met aussi en place les outils dont les supports de communication pour nous aider à

lutter contre cette pratique. Vous êtes les bienvenus, et particulièrement les consœurs et confrères des départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme non représentés pour le moment, pour découvrir cette commission utile pour notre profession.

DÉONTOLOGIE, CONCILIATION & ARBITRAGE

Vincent LEMAIRE

La commission accompagne les experts-comptables sur toute question afférente à la déontologie et au respect des règles professionnelles. Elle intervient en cas de litige entre un client et son expert-comptable ou entre membres de l'Ordre, en proposant une conciliation, qui s'impose à l'expert-comptable. Elle est préalable à toute procédure judiciaire.

L'arbitrage est une procédure plus rare car elle empêche toute action judiciaire ultérieure.



COMMUNICATION

Corinne RENART &
Amélie VALLETEAU
DE MOULLIAC



La commission a pour objectif principal de faire (re)connaître la profession auprès de toutes les cibles de communication et elles sont nombreuses : jeunes, entreprises, associations & collectivités publiques, porteurs de projet, partenaires commerciaux et institutionnels, pouvoirs publics, etc... Des actions diverses sont menées pour porter les bons messages auprès de ces cibles. Bien-sûr, la commission œuvre aussi pour mener des actions pour les membres de l'Ordre et ainsi répondre à leurs attentes et besoins comme le Campus ou les actions digitales proposées depuis 2020.

COMMUNICATION JEUNES

Marjorie HUSSON & Charles LETIERS



La commission cible plus particulièrement les jeunes. Plusieurs actions sont organisées, en partenariat fort avec l'ANECs (Association des Experts-Comptables Stagiaires) et le

CJEC (Club des Jeunes Experts-comptables et Commissaires aux comptes), dont les deux actions phares : la Nuit qui compte et le Tournoi de gestion. La crise a bouleversé le planning 2020 mais une adaptation en digital a pu être proposée avec le live spécial #étudiants qui a rassemblé 250 participants début 2021 ! Et un Tournoi de gestion post-bac est programmé à la fin de l'année.

ATTRACTIVITÉ PERSPECTIVES & OPPORTUNITÉS

Charles BASSET

La profession rencontre depuis de nombreuses années de grandes difficultés de recrutement et cette situation ne cesse de s'aggraver tant et si bien que la pénurie de collaborateurs constitue le principal frein au développement de nos cabinets. L'objectif de la commission est d'apporter des solutions à court, moyen et long terme. Pour cela, une feuille de route divisée en quatre axes a été établie : alternance, orientation, réorientation et fidélisation.



INTERNATIONAL & TRANSFRONTALIER

Samuel TYTGAT & Didier HAZEBROUCK

La commission a pour objectifs de réunir et d'informer les membres de l'Ordre souhaitant accompagner leurs clients dans un développement international et d'étendre la confraternité



transfrontalière. Elle a déjà entrepris des rapprochements avec les instituts professionnels de pays voisins tels que la Belgique, le Royaume-Uni ou

les Pays-Bas. Ces rapprochements ont pour but de mettre en place des actions communes comme des réunions thématiques.

CRÉATION ÉVALUATION & TRANSMISSION

Marie LELIEUR & Charlotte ROUCOU



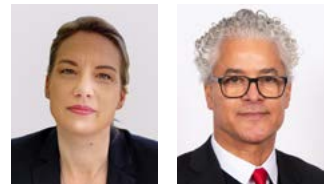
La commission a pour but de promouvoir l'expert-comptable dans les travaux de valorisation, transmission, création et reprise d'entreprise et est ouverte à toutes les bonnes volontés ! Elle travaille actuellement sur la mise en place de partenariats forts avec les structures d'accompagnement régionales pour vous proposer d'intervenir lors d'actions dédiées aux entrepreneurs. C'est dans ce cadre que nous planifions en 2022 un événement « phigital » rassemblant toutes les parties prenantes.



INNOVATION & PERFORMANCE NUMÉRIQUE

Christelle GAGER & Karim KARKOUR

La commission a pour mission d'accompagner la profession dans les mutations digitales sur le plan de la communication, du marketing et de l'organisation productive



au sein du cabinet. Elle a également pour ambition de positionner l'expert-comptable comme un acteur incontournable de la digitalisation des entreprises. En complément des actions déjà mises en place avec Euratechnologies, elle vous proposera des formations innovantes à l'automne 2021.

ACTIONS SPORTIVES

Virgile ADOKANTO
& Yves MOCHE



Cette nouvelle commission a pour objectif de rassembler les consœurs et confrères dans un environnement convivial. Les actions sportives auxquelles nous ambitionnons de participer nous permettront non seulement de fédérer nos équipes mais aussi de promouvoir nos métiers d'une manière différente et dynamique. Nous espérons vous accueillir prochainement et nombreux à ces manifestations !

ASSISTANCE LAB

José-Manuel CARRILLO

L'assistance Lutte Anti Blanchiment est une nouvelle commission du Conseil régional de l'Ordre. Ses objectifs sont les suivants : assistance dans l'application de la norme LAB, information sur l'actualité LAB, organisation de formations pour la préparation des contrôles à venir et aide en cas de mise en responsabilité civile ou pénale. N'hésitez pas à nous contacter!



ASSOCIATIONS & SECTEUR PUBLIC

Rudy JARDOT



La commission a un double objectif : développer les liens avec les acteurs du monde associatif pour renforcer le positionnement de la profession et apporter toutes les informations utiles aux membres de l'Ordre pour réaliser les missions. Marquée

par la crise, 2020 devait être consacrée à la mise en application des règlements comptables. C'est dans ce cadre qu'ont été organisés 4 webinaires pour les membres de l'Ordre et 3 réunions thématiques avec les Maisons des Associations d'Amiens, Beauvais, Lille et Roubaix.

FISCALITÉ

Xavier SOHIER & Mélanie NOWAK

En tant que co-responsables de la commission, nous nous engageons à promouvoir la « fibre » fiscale. En lien avec le Conseil supérieur de l'Ordre, notre principale action consiste à vous apporter toutes les informations et actualités utiles pour l'exercice de notre profession par l'organisation d'animations de grandes qualités. Notre but est d'en faire bénéficier à l'ensemble de nos équipes en quête de perfectionnement dans le domaine de la fiscalité.



SOCIAL

Mickaël NOULLEZ & Julie THOLLON CHANCEL

Le Club social a pour vocation d'accompagner les cabinets dans leurs offres de services Paie et RH ; les adhérents bénéficient de la gratuité des conférences régionales, d'un abonnement à la newsletter mensuelle, d'une tarification préférentielle à la journée annuelle et d'outils offerts. En 2021, le Club propose 8 thèmes de formation en webinaire programmés sur deux dates. Nouveauté cette année, un webinaire Actu sociale est organisé chaque 3^{ème} mardi du mois.



AGRICOLE

François BINAULD

La commission a pour but de faire (re)connaître la culture agricole des experts-comptables. Grâce au rapprochement, nous avons plus de membres et plus de compétences ! Des actions sont lancées :

concours du BTS ACSE, présence sur des salons, dynamisation des partenariats avec les chambres et JA et représentation au CSO. Les membres de l'Ordre avec des compétences agricoles sont les bienvenus pour échanger et nouer des relations avec les institutions.



GESTION DE PATRIMOINE

Isabelle TARANNE & Charles BASSET

Afin de réduire sa dépendance à la prérogative d'exercice, la profession doit anticiper la baisse d'activité liée à la tenue comptable et développer de nouvelles missions. La gestion de patrimoine constitue donc une discipline d'avenir pour notre profession. Le club dédié permet à chacun d'entre nous de développer ses compétences dans ce domaine en proposant des formations de grandes

qualités animées par des spécialistes reconnus. Rejoignez-nous !



Retrouvez la présentation de la commission **FORMATION** page 19

Les membres de l'Ordre intéressés pour rejoindre une ou plusieurs commissions sont invités à nous contacter par mail : contact@oec-hdf.com

PUBLIEZ

vos **ANNONCES LÉGALES** en quelques **CLICS !**

www.annonceslegales.pro

Nouveau :

Possibilité de publier sous 24h vos annonces sur nos sites internet habilités

Rapide & efficace

Publiez
votre annonce
dans toute la France
+ Dom Tom (inclus)

Devis
instantané
en ligne

Attestation
de parution
Immédiate

Besoin d'externaliser les formalités juridiques liées à vos dossiers de façon ponctuelle ou permanente ?

Gazette Solutions propose également des solutions de gestion de formalités juridiques

Une Question? Une présentation sans engagement?
CONTACTEZ NOUS !



Caroline Coppey

☎ 06.22.60.75.83

Depts 59 & 62

@ c.coppey@gazettesolutions.fr



Arnaud Sellier

☎ 06.17.87.32.62

Depts 02, 60 & 80

@ arnaud.sellier@picardiegazette.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE PERMANENTS

Le Conseil de l'Ordre et l'organisme de formation rassemblent 9 permanents. Une organisation qui a pour objectif de proposer à la profession et à l'ensemble de ses partenaires le meilleur service possible. Présentation de l'équipe qui assiste les élus au quotidien.

Catherine COUDEVYLLE

Assistante en charge du Tableau (personnes morales), du Stage (suivi des stagiaires) et de l'Exercice illégal



Brigitte CADET
Responsable
Formation



Gwendolina DEMAILLY
Assistante en charge
de la Communication



Idalina MARQUES
Assistante en charge
du Tableau (personnes physiques)
et du Stage (formation)



Gaëlle DIARD
Secrétaire Générale



Marine PARSY
Comptable,
en charge de
l'Administration et
des Finances



Sébastien ROBILLARD
Assistant en charge de la
Formation, de l'Administration
et des Finances (cotisations et
facturation), du suivi des Clubs,
commissions techniques et
communication



François TIGROUDJA
Assistant en charge du suivi
des conciliations, des contrôles
qualité et de la Chambre de
discipline



Anissa YAHYAOU
Responsable
Communication



L'INTERVIEW



Rencontre avec Gaëlle DIARD,
Secrétaire Générale du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France

Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours professionnel et plus précisément au sein de l'Ordre des experts-comptables ?

Mon parcours professionnel avant mon entrée au service des experts-comptables a été très court puisque j'ai commencé à travailler pour l'Ordre à 26 ans. Titulaire d'un master en économie, j'avais également une expérience professionnelle en communication, relations publiques et organisation événementielle, compétences recherchées par le Conseil de l'Ordre de Picardie-Ardenne à l'époque. J'en suis ensuite devenue secrétaire générale en 2003. Puis, suite à la réforme territoriale, j'ai également assuré cette fonction pour le Conseil de l'Ordre du Nord Pas-de-Calais en mai 2018, avant que la fusion ne crée le Conseil de l'Ordre des Hauts-de-France.

Quand j'ai commencé à travailler pour l'Ordre des experts-comptables, je n'imaginai pas y rester aussi longtemps mais j'ai découvert une fonction passionnante, très diversifiée et sans monotonie, avec toujours de nouveaux défis à relever, fixés par les nouvelles équipes d'élus au fur et à mesure des mandatures.

Comment s'est déroulé le rapprochement territorial ?

Une fusion n'est jamais facile mais cela fait maintenant plus de trois ans qu'élus et permanents préparent la réforme. Si le nouveau Conseil régional des Hauts-de-France n'a vu le jour qu'en décembre, les deux anciens Conseils, Nord Pas-de-Calais et Picardie Ardenne, avaient déjà mené plusieurs actions communes et les équipes d'élus et de permanents avaient échangé et commencé à travailler ensemble. Tout n'est pas encore finalisé et la crise sanitaire n'a pas facilité les choses mais je pense pouvoir dire que nous avançons dans le bon sens ! Evidemment

beaucoup de dossiers étaient déjà gérés à peu de choses près de la même façon, en particulier les dossiers dits « régaliens ». Pour le reste, le principal est de partir du principe de prendre le meilleur de chacune des organisations !

Qu'est ce qui a changé pour l'équipe de permanents ?

L'idée n'était évidemment pas de reproduire une organisation « territoriale » mais bien au contraire de rationaliser et de réorganiser les tâches et les postes de manière transversale en prenant en compte les impératifs de la nouvelle organisation mais aussi l'expérience et les compétences de chaque permanent, dans un souci d'efficacité et d'optimisation du service aux experts-comptables.

L'équipe est également amenée à faire davantage de déplacements, en particulier les permanents de l'ancienne équipe de Picardie Ardenne puisque le siège est à Lille. Le télétravail, dont la mise en place a été accélérée par la crise sanitaire, est également proposé.

Comment définiriez-vous leur rôle ? Quelles sont les principales qualités attendues d'un collaborateur à l'Ordre des experts-comptables ?

Les permanents assurent le fonctionnement administratif du Conseil de l'Ordre et sont les « bras droits » opérationnels du Président et des élus. Ces derniers définissent les objectifs de la mandature en fonction des responsabilités qui leur sont confiées. Chaque permanent travaille avec plusieurs élus et commissions. Travailler à l'Ordre des experts-comptables nécessite d'être organisé et rigoureux mais aussi de faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité pour répondre aux besoins des différentes commissions. Enfin, il faut avoir le sens du service pour apporter les réponses attendues par les experts-comptables.

CAMPUS VIRTUEL 2021

Une nouvelle fois cette année en raison des autorisations sanitaires qui prévalaient au printemps, le CAMPUS n'a malheureusement pu se tenir en présentiel. Il a encore été reporté mais le Conseil a maintenu cet événement important en lançant une seconde édition virtuelle du 28 juin au 9 juillet 2021.

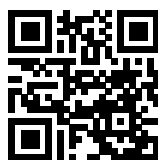
Fort du succès de la première édition de 2020 et des visio-conférences programmées tout au long de l'année, le Conseil a su une nouvelle fois innover en proposant un programme riche, dense et varié. L'objectif était d'accompagner au mieux les membres de l'Ordre dans une période toujours anxiogène dans un environnement économique perturbé.

Ce sont donc 33 ateliers qui ont été proposés durant deux semaines, répartis autour de quatre thématiques principales : **Actualités Techniques** – *Actualités fiscales, sociales, associations, juridique, etc.*, **Attractivité & Management** – *apprendre à recruter, à fidéliser son équipe, à soigner sa présence sur les réseaux sociaux, etc.*, **Innovation** – *Actualités des startups installées dans la Région, dans l'incubateur d'excellence Euratechnologies & Flash des partenaires* qui ont apporté expertise et conseil sur des thèmes qui suscitent l'intérêt de la profession.

Cet événement tenu à la fin du premier semestre a permis non seulement de faire le point sur les nouvelles mesures et actualités pour aider et assister au mieux les entreprises, mais il a également été le moyen de prendre davantage conscience qu'il était nécessaire d'être accompagné dans les mutations technologiques et managériales qui transforment actuellement les cabinets.

Force est de constater que ces ateliers ont été plébiscités, ce qui conforte les efforts du Conseil et de son organisme de formation pour proposer régulièrement des thématiques porteuses.

Quant au campus en présentiel, le Conseil espère vivement que soit maintenu le rendez-vous des 7 & 8 Juillet 2022 au centre de congrès du Touquet ! **▀**



Scanner le flash code pour accéder au site dédié où vous pourrez retrouver les replay jusqu'au 30 septembre 2021

LA SECONDE ÉDITION DU CAMPUS VIRTUEL EN QUELQUES CHIFFRES



1 Assemblée générale statutaire virtuelle


14 partenaires sponsors que nous remercions à nouveau pour leur soutien !

33 webinaires programmés dont **10** ateliers Actualités Techniques, **9** ateliers Attractivité & Management, **5** ateliers Euratechnologies & **9** Flash Partenaires

63 intervenants de qualité que nous remercions bien vivement !

2650 participations sur 10 journées de formation continue

ATTRACTIVITÉ & MANAGEMENT

 Temps de lecture
15 mn

Aujourd'hui, la pénurie de main d'œuvre est considérée comme un frein au développement des cabinets. C'est la raison pour laquelle l'attractivité est l'un des principaux axes de la mandature du nouveau Conseil régional de l'Ordre. Ce sont de nombreux profils qui sont recherchés pour intégrer les équipes. Pour trouver des solutions à ces problématiques de recrutement, le Conseil mène non seulement des actions vers l'extérieur pour attirer les talents mais également des actions ciblées vers les membres de l'Ordre pour les encourager à modifier, voire transformer leurs pratiques managériales. Ce dossier présente 4 volets pour se rendre attractif : le recrutement, le management, la formation & le numérique.



Le renforcement des équipes est une réelle préoccupation pour la profession. C'est une réalité, les métiers des cabinets sont porteurs et offrent des débouchés variés à différents niveaux de formation.

Les actions menées pour l'attractivité ne sont plus uniquement centrées vers les métiers d'expert-comptable et de commissaire aux comptes mais vers l'ensemble des métiers qui compose actuellement les cabinets et plus particulièrement les collaborateurs comptables et gestionnaires de paie.

La mission du Conseil à travers ses 3 commissions transversales à la communication est de réduire cette pénurie de collaborateurs. Et pour cela, la profession est invitée à repenser sa politique managériale : « *Il faut arrêter de vouloir à tout prix recruter des collaborateurs autonomes*

avec 5 ans d'expérience... Il est nécessaire que nous formions nous-mêmes nos collaborateurs : favoriser l'embauche des jeunes en alternance et les orienter très rapidement vers nos métiers dès le lycée et les formations à bac+2, permettre la réorientation grâce aux formations courtes comme les POEC ou POEI et enfin miser sur les moyens de fidélisation » explique Charles BASSET, Vice-Président du Conseil régional de l'Ordre et Président du Comité Attractivité du Conseil supérieur de l'Ordre.

C'est donc une stratégie axée sur la transformation du management qui est fortement préconisée pour favoriser et pérenniser le recrutement. Plusieurs actions ont déjà été lancées par le Conseil depuis quelques mois pour accompagner ses membres dans ces changements.

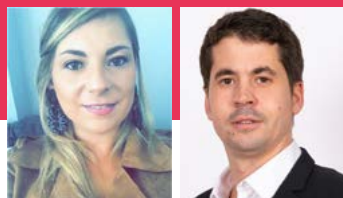
QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES POUR RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS ?



10 étapes clés :

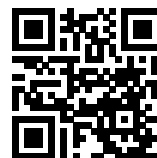
1. Définir le profil du poste
2. Choisir le contrat adapté
3. Fixer la rémunération du poste
4. S'informer sur les aides au recrutement
5. Rédiger l'offre d'emploi
6. Diffuser l'offre d'emploi
7. Sélectionner les candidatures reçues
8. Réaliser l'entretien d'embauche
9. Déclarer l'embauche
10. Accueillir et faciliter l'intégration

Afin de mener à bien ses recrutements et renforcer durablement ses équipes, il est important d'identifier et d'intégrer toutes ces étapes indispensables.



Les clés du succès pour réussir vos recrutements ont été présentés à l'occasion du dernier campus par Auriane DUCARME, experte RH du Crédit Agricole Brie Picardie et Charles BASSET.

Scanner le flash code pour accéder au site dédié où vous pourrez retrouver les replay jusqu'au 30 septembre 2021



LA PLATEFORME RÉGIONALE DE RECRUTEMENT

emploi.comptaconseilaudit-hdf

La solution a déjà été présentée dans le dernier numéro de Conseils & Perspectives ; la plateforme régionale de recrutement a été lancée au premier trimestre de cette année. Attirer les talents et faciliter les recrutements de manière moderne, intuitive, ciblée et attractive en full digital sont les principaux objectifs de cette toute nouvelle plateforme. Elle est développée et agrémentée de la technologie de matching de *meteojob.com*, un site national dédié à la recherche d'emploi identifié comme un jobboard leader en France. Exclusivement réservée aux experts-comptables et commissaires aux comptes de la région Hauts-de-France, elle offre une liste de fonctionnalités efficaces et innovantes aussi bien pour les candidats que les recruteurs notamment avec un tableau de bord, une CVthèque, une technologie de matching et un outil d'entretien en vidéo intitulé VisioTalent.

Désormais toutes les sociétés d'expertise comptable et d'audit y sont inscrites. Début juillet, plus de 200 candidats avaient déposé leur CV et 56 offres étaient publiées en ligne.

Quelques astuces permettent de développer l'expérience sur la plateforme dont la nécessité de bien soigner la présentation de sa société et des offres d'emploi, démarche particulièrement importante pour accroître sa visibilité auprès des candidats.

UN PROGRAMME COURT & ADAPTÉ : LA POEC

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective – POEC est une des réponses aux problématiques de recrutement. Le programme s'inscrit dans l'objectif de promotion et de création de formations courtes visant les réorientations et reconversions professionnelles. Retrouvez la présentation de ce programme spécifique mis en place avec l'OPCO ATLAS page 22.

The screenshot shows the homepage of the recruitment platform. At the top, there are logos for 'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Region Hauts-de-France', 'CRCC', 'L'Ordre', and 'La Compagnie'. Social media icons for Facebook, LinkedIn, and Twitter are also present, along with buttons for 'Espace recruteur' and 'Espace candidat'. The main banner features a smiling woman and a man shaking hands, with the text 'BIENVENUE SUR LA PLATEFORME REGIONALE DE RECRUTEMENT DE LA PROFESSION COMPTABLE' and a 'Je m'inscris' button. Below the banner is a search bar with fields for 'Poste', 'Lieu (ex : Lille, Nord...)', and 'Type de contrat', and a 'RECHERCHER' button. The bottom section is divided into 'DERNIÈRES OFFRES' and 'DÉCOUVREZ NOS AUTRES SERVICES'. Under 'DERNIÈRES OFFRES', there are two job listings: 'COLLABORATEUR COMPTABLE F/H CDI SAINT LAURENT BLANGY • CDI' in Saint-Laurent-Blangy (62) - Nord-Pas-de-Calais, and 'COLLABORATEUR COMPTABLE (F/H) CDI BAILLEUL • CDI' in Bailleul (59) - Nord-Pas-de-Calais. Under 'DÉCOUVREZ NOS AUTRES SERVICES', there are buttons for 'TOUTES NOS OFFRES D'EMPLOI' and 'TOUTES NOS OFFRES D'ALTERNANCE'.

UN PROCESS DE RECRUTEMENT AVEC PÔLE EMPLOI

Afin de faciliter et réussir nos recrutements et ceux de nos clients, le Conseil régional de l'Ordre a mis en place un partenariat avec Pôle Emploi pour proposer à la profession une offre de services permettant une mise en relation concrète, simplifiée et de proximité avec les 85 agences de la grande Région.

Le process, qui a été présenté durant le campus lors d'un webinar co-animé avec la Direction régionale Pôle Emploi Hauts-de-France, a pour objectif de personnaliser et sécuriser cette mise en relation sur deux niveaux, pour le renforcement de nos propres équipes et le recrutement de nos clients. ✚



Hubert TONDEUR, Président & Gaétane BERNARD, Directrice des Opérations Pôle Emploi Hauts-de-France lors de la présentation en live de l'offre de services dédiée le 6 juillet dernier

L'INTERVIEW



Rencontre avec Frédéric DANIEL
Directeur régional Pôle Emploi Hauts-de-France

En complément de nos actions communes, notamment digitales, pourquoi avoir répondu favorablement à notre proposition de partenariat ?

L'Ordre des experts-comptables est un maillage territorial fort qui accompagne au quotidien les TPE/PME et les associations de la région. Notre collaboration, nos échanges et nos partages d'expertises sur le marché du travail, nous permettent de mieux accompagner des chefs d'entreprises sur des sujets très variés : les services de recrutement, adaptation des compétences ou encore les aides pour l'emploi sans oublier l'entrepreneuriat. Vous êtes ainsi, un relai privilégié de ces entreprises pour les informer et les conseiller.

Quelles seraient les actions de Pôle Emploi pour nous aider dans nos recrutements ?

Pôle emploi vous propose de nombreux services et actions pour vous accompagner dans vos recrutements. De la définition du besoin à l'intégration du futur salarié, l'expertise de notre réseau de 500 conseillers entreprises, permet d'apporter un conseil personnalisé : attractivité de l'offre, outils de recrutement, organisation d'entretiens de recrutement ou encore adaptation des compétences du candidat retenu, de nombreuses possibilités sont mobilisables pour répondre à vos besoins. Des circuits courts permettant la rencontre « chef d'entreprise – candidat » sont organisés dans l'ensemble des agences de la région. Cette action appelée #Tousmobilisés c'est la rencontre de



candidats préparés et motivés pour occuper le poste proposé. Par ailleurs, si vous avez trouvé LE candidat et que quelques interrogations sur sa capacité à occuper le poste perdurent, l'immersion en entreprise vous permettra de conforter votre choix.

De manière opérationnelle, comment établissez-vous le lien entre les 3 parties : les conseillers pôle emploi, les experts-comptables et les demandeurs d'emploi ?

Localement, des échanges et partages sur la connaissance du marché du travail sont réalisés, à travers des webinaires ou des visites en entreprise. Mieux se connaître, facilite la promotion de vos métiers auprès des demandeurs d'emploi ! Ainsi, en juillet 2021, un webinar a été animé à destination des conseillers de Pôle Emploi par les représentants de l'Ordre des experts comptables afin de détailler les compétences et postes proposés.



RECRUTER EN 1 CLIC!

Nos équipes comptent !

Découvrez la **plateforme de recrutement** de la profession comptable
dans les Hauts-de-France

#recruteurs postez vos offres et embauchez vos futurs talents

Rendez-vous sur emploi.comptaconseilaudit-hdf.com



"Notre profession a besoin d'un coup de balai en matière de management"

Par Corinne RENART, Vice-Présidente du Conseil régional de l'Ordre



Fini les journées à rallonge à produire des écritures, des bilans et des liasses fiscales ! Heureusement l'ère du digital nous permet par sa révolution d'œuvrer pour une mise en valeur de nos véritables compétences en contrôle de gestion, RH, accompagnement à la création et à la transmission d'entreprise, montages fiscaux et patrimoniaux et même depuis l'arrêté du 12 mars 2021, de réaliser des activités commerciales et actes d'intermédiaires accessoires.

Mais ce n'est pas tout ; notre profession doit également s'adapter en matière de management ! Les difficultés de recrutement ne sont pas uniquement liées aux manques de compétences sur le marché et/ou à une inadéquation en matière de rémunération. Nous devons tout simplement changer nos méthodes managériales ; c'est la transformation dont nous avons entendu parler durant notre campus virtuel cette année.

Il nous faut tout d'abord impliquer nos équipes dans la stratégie de l'entreprise, par exemple en créant des groupes de travail sur différents sujets comme les procédures internes (la lutte anti-blanchiment, etc.), les outils digitaux et les réseaux sociaux ... elles ont tellement à nous apporter !

Le management opérationnel ne suffit pas car l'humain prend sa place et il faut donc mettre en place des outils adaptés ; c'est donc là que la rencontre avec Christophe THUILLIER, PDG et coach d'une entreprise libérée, adepte du management bienveillant, m'a séduite car il a su mettre son égo de côté, se remettre en question pour créer un nouveau modèle dont nous pourrions tant nous en inspirer afin de bâtir le cabinet de demain.

Son modèle est basé sur l'autonomie et le participatif « pour ceux qui le souhaitent » avec à l'appui :

- Des cellules de travail drivées par un manager opérationnel coopté par les participants sur les sujets stratégiques ;
- La désignation chaque année, par l'ensemble du personnel d'un coordinateur opérationnel, « de l'humain » pour accompagner les collaborateurs, une sorte de baromètre du bonheur et de l'énergie diffusée.

Bien sûr, je l'ai compris, cela signifie que le chef d'entreprise que je suis doit faire un travail important sur son propre égo et son sentiment d'être indispensable. En outre, il faut apprendre à déléguer, à laisser faire.

Evidemment, cela se met en place, s'organise avec méthode, pédagogie et accompagnement. Il est indispensable de prendre le temps de lancer cette fameuse « cellule d'encadrement » qui nécessite des collaborateurs impliqués qui deviendront demain les nouveaux managers.

Notre rôle de dirigeant évolue, nous devons dynamiser les équipes et rechercher ce qui peut enrichir nos entreprises.

Un incontournable du management : les rendez-vous annuels voire pluriannuels avec les collaborateurs afin de faire le point sur les envies, les objectifs, les performances et récompenser à la carte ! Cela peut se traduire par des primes d'équipe, jours de congés supplémentaires, abonnements divers (sportifs, culturels...), abondement, etc.

Il faut laisser le choix des ambitions et oublier le management à sens unique car l'entreprise d'aujourd'hui est faite de femmes et d'hommes responsables qui demandent à s'investir dans un environnement plus autonome et humain.

C'est d'ailleurs le sujet qu'a abordé durant le campus notre consœur Nicole CARRION qui mène une philosophie de management différenciée, un management conscient basé sur le bien-être et la promotion d'une meilleure qualité de vie au travail. Et si la clé du développement du cabinet était tout simplement de mettre l'accent sur notre propre bien-être et celui de nos collaborateurs ? ✨



Scanner le flash code pour accéder au site dédié où vous pourrez retrouver les replay jusqu'au 30 septembre 2021

TÉMOIGNAGE

Nicole CARRION, Expert-comptable, Commissaire aux comptes & Présidente de la commission Développement des compétences relationnelles du Conseil supérieur de l'Ordre

*Intervenante au campus à l'atelier **Découverte d'une expérience managériale pour repenser le cabinet***



La crise est venue chambouler nos modèles, nos organisations et nos certitudes managériales. Les situations inédites et anxiogènes se sont succédées et l'intensité émotionnelle à laquelle nous avons été confrontés s'est invitée dans nos cabinets (accélération des demandes, immédiateté, absence de visibilité).

Certains cabinets semblent se démarquer et accélérer leur croissance en transformant la sortie de crise en une véritable opportunité. Une valeur commune les relie : une philosophie de management différenciée, un management conscient basé sur le bien-être et la promotion d'une meilleure Qualité de Vie au Travail (QVT).

Pour y parvenir, l'ambition de cette démarche est d'améliorer collectivement la façon de travailler pour obtenir des résultats positifs : une hausse de la performance, des livrables de meilleure qualité, une diminution de l'absentéisme, des changements facilités et l'innovation.

Sa mise en place commence par un diagnostic de la situation existante afin d'identifier les points d'amélioration. Ils concerneront des points opérationnels de gestion interne mais aussi des aspects liés à la communication et aux relations. Un programme de formation pourra répondre aux besoins et aux attentes comportementales. Destiné au manager et à l'ensemble de l'équipe, il permettra de décliner différents outils comme les accords toltèques, les ennéagrammes ou encore les profils Talents.

La finalité de ce mode de management est la « performance par le bonheur ». Depuis que j'ai mis en place ce modèle, mon cabinet se développe à une vitesse fulgurante : nous sommes passées de 7 en 2016 à 20 collaboratrices aujourd'hui. Les recrutements et les intégrations se font avec fluidité et efficacité. La performance globale et les bénéfices sont totalement liés à l'énergie qui circule au sein de notre cabinet.

TÉMOIGNAGE

Christophe THUILLIER, Dirigeant de la société Agesys & coach d'organisation

*Intervenant au Campus à l'atelier **Transformer son entreprise pour attirer et fidéliser les talents***



Chez Agesys, nous sommes convaincus que le management traditionnel est usé, lessivé par les récentes ruptures managériale, économique et organisationnelle, en grande dissonance avec les besoins des entreprises contemporaines. Nous sommes persuadés que le moteur qui anime nos collaborateurs se nourrit d'accompagnement et de confiance plutôt que de contrôles exagérés ou de consignes directives.

Nous avons bâti une organisation horizontale, en repensant l'organisation et le management où le collaborateur peut choisir son manager, ses congés, ses formations, sa prime d'investissement. Un système basé sur le respect et la réciprocité comme le partage des bénéfices, un voyage à Rio ou à Bangkok, des primes attribuées entre collègues ou la possibilité d'être élu manager. Autant de facteurs qui engagent les collaborateurs et les fidélisent dans la durée.

Dans la construction de notre projet horizontal, il a fallu commencer par changer le management : travailler sur l'EGO, le lâcher prise, le droit à l'erreur, laisser plus de liberté, arrêter de contrôler ou faire confiance. Un vrai travail sur soi qui a fait passer son dirigeant de 60h par semaine à une quinzaine d'heures.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Sur le marché dit « pénurique » de la profession comptable, la fidélisation des salariés passe par la formation continue. Fidéliser les compétences doit être un objectif à part entière pour tout manager à la recherche d'une performance durable des équipes.

La formation professionnelle pour les membres de l'Ordre et leurs collaborateurs est donc non seulement une obligation mais aussi et surtout un volet stratégique important à inclure dans la politique managériale du cabinet.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMME LEVIER STRATÉGIQUE DE PERFORMANCE

Par Mickaël NOULLEZ, Élu du Conseil régional
de l'Ordre & Responsable de la commission
Formation

La formation professionnelle, levier de performance pour les cabinets invite à réfléchir sur la manière dont les compétences se développent aujourd'hui au sein des équipes. Cette réflexion est d'autant plus importante à mener non seulement dans le contexte actuel de digitalisation et de mutation de notre profession mais aussi vis-à-vis de notre problématique de recrutement.

Les profondes mutations sociétales que nous connaissons (transition numérique, autonomisation, globalisation, etc.) rebattent les cartes du marché du travail et placent la formation en première ligne dans la stratégie des entreprises.

L'ancien découpage du temps d'apprentissage entre le primaire et l'enseignement supérieur est désormais caduc et la formation initiale seule ne semble plus apte à répondre à la rapidité des transformations en cours. De ce fait, travailler 40 à 45 ans dans un monde changeant sans entreprendre de nouveaux apprentissages paraît de moins en moins concevable. Désormais, entrer dans l'emploi et maintenir son employabilité implique plutôt de mettre à jour ses connaissances à échéance régulière.



À l'échelle des entreprises, l'enjeu est crucial puisqu'investir dans le capital humain par le biais de la formation permet d'agir directement sur le rendement et de générer de la valeur tout en restant productif, compétitif et innovant.

Proposer à ses salariés de se former, c'est organiser une montée en compétences régulière au bénéfice de l'entreprise mais pas seulement. C'est aussi une bonne pratique de gestion consistant à mettre en avant l'épanouissement professionnel et à favoriser la mobilité interne en agissant ainsi à la hausse sur le taux de satisfaction, de fidélisation et de rétention (moins de turn-over) de ses salariés.

La formation intervient donc dans la bonne santé de l'entreprise en assurant une plus grande productivité ainsi que des dépenses de recrutement moins élevées.

Cette mobilité interne sert également de vitrine pour l'employeur qui renforce ainsi son attractivité auprès des candidats potentiels.

Vers une évolution des mentalités

La perception de la formation tend à évoluer dans les esprits. Elle n'est plus seulement réduite à son coût par les employeurs mais est davantage perçue comme un investissement sur le long terme et un enjeu stratégique permettant de répondre aux exigences du marché tout en restant compétitif.

Pour le salarié, au-delà de la nécessité de réapprendre, la formation est davantage perçue comme un levier de sécurisation de l'emploi et un moyen d'anticipation sur l'avenir. Autonomie, responsabilité, qualifications nouvelles... La formation permet de renforcer son attractivité à l'embauche et apporte donc une motivation supplémentaire. ✦

LA COMMISSION FORMATION

Elle a plusieurs objectifs. Dans un premier temps, elle définit les grandes orientations de la formation professionnelle en tentant d'anticiper les évolutions et les besoins de notre profession. Dans un second temps, elle tend à favoriser le développement des compétences dans les cabinets en proposant chaque année, avec l'IRF FORM@T, une offre de formation continue adaptée aux demandes des experts-comptables et de leurs collaborateurs, mais aussi des experts-comptables stagiaires en lien avec le contrôleur principal du stage.

Elle participe également aux travaux de la commission nationale et à toute étude ou projet en lien avec la formation continue des équipes et, pour l'attractivité de notre profession en lien avec la formation initiale dans les Hauts-de-France.



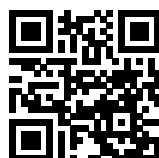
LANCEMENT DE L'IRF FORM@T



Issu du rapprochement des deux Instituts Régionaux de Formation, l'IREC pour l'ancien Conseil Nord Pas-de-Calais et CREFORA pour l'ancien Conseil Picardie Ardennes, FORM@T est officiellement créé au 1er septembre 2021. Une nouvelle identité visuelle et un nouveau catalogue pour 2021 et 2022 sont à découvrir en ligne sur le portail unique dédié aux formations dans les Hauts-de-France.

L'IRF FORM@T poursuit la mise en place de formations en classe virtuelle au format court ainsi que les offres intra. Le financement de la formation est toujours confié au partenaire de la profession, l'OPCO Atlas.

Le Campus a été l'occasion de lancer auprès des membres de l'Ordre le nouvel IRF avec la tenue d'un atelier dédié à la formation professionnelle, co-animé par Brigitte CADET, Permanente Responsable Formation, Estelle DEGAND, expert-comptable & Membre de la commission Formation et Mickaël NOULLEZ. L'atelier met en perspective la place de la formation dans les stratégies sociales et financières pour finalement donner des pistes sur son intégration dans le capital de l'entreprise.



Scanner le flash code pour accéder au site dédié où vous pourrez retrouver les replay jusqu'au 30 septembre 2021

LE NUMÉRIQUE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Nous le savons déjà, les experts-comptables ont pris le virage de la dématérialisation et saisi l'enjeu de la transformation numérique il y a déjà quelques années. Absolument fondamentale, elle ne se limite pas uniquement à des outils, mais s'inscrit plus globalement dans une stratégie de modèle économique, d'offre et surtout d'humain. Bien que cette transition ait été anticipée et menée activement, elle n'est malheureusement pas encore maîtrisée par tous. Il est nécessaire aujourd'hui que la profession puisse communiquer non seulement sur l'élargissement de compétences nouvelles mais aussi sur ses propres réflexions technologiques qui ont transformé les organisations des sociétés d'expertise comptable.



Réfléchir simultanément aux notions d'attractivité et de numérique impliquera également une adaptation aux nouvelles générations. La mise en place d'une stratégie digitale pour capter l'ensemble des cibles et notamment cette nouvelle génération est un atout majeur. Bâtir de manière réfléchie cette stratégie est indispensable pour le développement des cabinets, le recrutement et le renforcement des équipes. ✚

TÉMOIGNAGE

Éric FLAMENCOURT, Expert-comptable & Membre de la commission Innovation et Performance numérique du Conseil régional de l'Ordre
Intervenant au Campus à l'atelier *Je numérise mon cabinet*

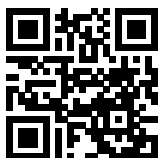
Dans un contexte de plus en plus numérique et « facilitant », il est paradoxalement de plus en plus difficile de s'y retrouver. Il ne se passe pas une semaine sans l'annonce d'un énième outil censé révolutionner notre métier. Ces outils couvrent peu ou prou sensiblement toujours le même périmètre. L'atelier *Je numérise mon cabinet* a brossé les différentes **briques essentielles** à la numérisation du cabinet.

Les 4 briques majeures sur lesquelles le cabinet devra s'appuyer pour réaliser sa mutation numérique sont :

- l'acquisition des données,
- le traitement des données,
- la restitution de ces données,
- et la sécurité des données numériques.

Chaque brique pourra être associée facilement à un ou plusieurs outils existant sur le marché et contribuer ainsi à la réussite de la numérisation du cabinet.

En prenant appui sur ces briques, vous apprenez à numériser votre cabinet et à emmener votre équipe dans cette mutation. L'accompagnement, comme dans tous les projets, est une des clés majeures de la réussite du projet. Ce socle est, non pas un préalable, mais une condition « sine qua none » pour exploiter ses « datas » et entrer pleinement dans le modèle économique de demain.



Scanner le flash code pour accéder au site dédié où vous pourrez retrouver les replay jusqu'au 30 septembre 2021



Un partenariat fort avec Euratechnologies

Euratechnologies accompagne le développement de tous les entrepreneurs du numérique de leur amorçage au déploiement international. Créé en 2009, Euratechnologies dont le siège social se situe à Lille a été classé 3ème accélérateur le plus important en Europe par Fundacity et le 1er en France ! Les startups de l'incubateur développent des solutions innovantes utiles pour le développement des missions de l'expert-comptable. Plusieurs d'entre elles ont été sélectionnées pour vous présenter leurs solutions à l'occasion du campus annuel.

Depuis 2020, le Conseil régional de l'Ordre apporte son soutien au pôle d'excellence dédié aux TIC qui favorise et participe au développement économique et social du territoire.

Et c'est l'incubateur FACL - *FinTech, AssurTech, LegalTech & Cybersécurité* qui est l'objet essentiel de cette collaboration dont le but est de créer des sociétés développant des offres innovantes tout en pérennisant l'emploi dans la Région Hauts-de-France.

Découvrez-en davantage grâce à l'entretien mené auprès des référents FALC Euratechnologies Agathe Marticou & Hussam Muhieddine.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Nous sommes Agathe Marticou, Incubator Manager, expérience de 8 ans en finance d'entreprise et développement d'une business unit et Hussam Muhieddine, Scale Manager, expérience de 11 ans en entrepreneuriat en Europe, Asie du sud-ouest et aux Etats-Unis. Hussam est impliqué dans l'accélération des startups notamment sur le volet « levée de fonds ». Nous sommes en charge de l'accompagnement des startups FALC et de son animation.

Euratechnologies, qu'est-ce que c'est ?

Euratechnologies est un incubateur et un accélérateur de startups en Hauts-de-France. Site d'excellence et d'innovation, Euratechnologies réunit plus de 300 startups, laboratoires de recherches, écoles et investisseurs.

FALC au sein d'Euratechnologies qu'est-ce que c'est ?

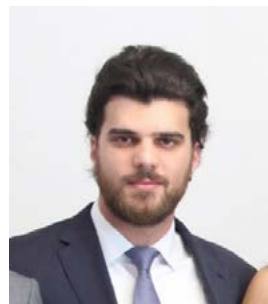
Né d'un consortium de partenaires, FALC est un incubateur privé de startups dédié aux thématiques Fintech, Assurtech, Legal et Cybersécurité. Il s'inscrit dans la stratégie d'Euratechnologies de développer des thématiques d'incubateurs avec des partenaires et écosystème dédiés.

Pourquoi avoir sollicité les experts-comptables ?

Les experts-comptables sont pour nous une vraie partie prenante de l'écosystème auquel nous nous adressons. Le partenariat nous paraissait indispensable au consortium.

Qui sont les autres partenaires ?

Aujourd'hui, 11 partenaires sont engagés autour de l'initiative : des banques et assurances (Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Crédit Agricole et Natixis Assurance), des ordres professionnels comme le vôtre (avocats, notaires et huissiers) et des établissements d'enseignement supérieur (IXAD, Université Catholique de Lille et Edhec)



Qu'attendez-vous du partenariat avec le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables ?

Nous attendons des professionnels experts-comptables qu'ils apportent leur expertise et leur regard métier à plusieurs niveaux : lors d'appels à candidatures et également dans l'accompagnement au quotidien des entrepreneurs de l'écosystème.

Que peuvent attendre les experts-comptables de ce partenariat ?

Ils peuvent approfondir leur connaissance de l'entrepreneuriat spécifique aux startups et de leurs problématiques et également avoir accès à des veilles et sourcing pour les accompagner dans les transformations métier.

POEC : UNE BONNE RÉPONSE À NOS PROBLÉMATIQUES DE RECRUTEMENT

C'est en 2020 qu'à la suite d'un échange avec notre OPCO ATLAS, les Conseils de l'Ordre de Picardie Ardennes et Nord Pas-de-Calais, ont étudié l'opportunité de mettre en place des POEC pour répondre aux besoins de recrutement des experts-comptables des Hauts-de-France.

L'objectif de la POEC, ou Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, est de former des demandeurs d'emploi, sélectionnés avec le concours de Pôle Emploi, aux métiers de Collaborateur comptable et Gestionnaire de paie. Grâce à cette formation, construite en fonction des besoins des cabinets, les demandeurs d'emploi doivent être immédiatement opérationnels. Après un sondage auprès de la profession, il a été décidé de programmer cinq POEC, dont deux pour former des gestionnaires de paie à Roubaix et Valenciennes et trois pour former des collaborateurs comptables à Roubaix, Arras et Compiègne.

Les opérations de recrutement se sont échelonnées entre avril et juin. Les élus de l'Ordre ont participé

aux réunions d'information collective avec les demandeurs d'emploi pour présenter les particularités de ces métiers en cabinet d'expertise comptable. Les formations ont ensuite commencé en juin et juillet et l'arrivée sur le marché de l'emploi est prévue entre septembre et octobre. Gageons que cette opération soit une réussite et qu'elle puisse se dupliquer dans d'autres villes de la Région ! Notons également qu'il a été proposé aux experts-comptables dont les besoins n'ont pu être localement satisfaits grâce à ces dispositifs collectifs, des POEI ou Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle. ▢

L'INTERVIEW FLASH



Trois questions posées à Elodie LESSARD, en formation Collaborateur comptable à Roubaix

Quel est votre parcours et pourquoi avoir choisi cette formation ?

J'ai effectué un BTS Banque. J'ai travaillé 5 ans en banque en tant qu'assistante clientèle. J'ai ensuite travaillé en IME puis en crèche. Après un bilan de compétences, j'ai effectué un stage en immersion professionnelle au sein d'un cabinet d'expertise comptable qui a confirmé mon souhait de me réorienter en comptabilité. J'ai eu l'opportunité de suivre cette formation courte me permettant

d'acquérir rapidement de solides compétences théoriques pour répondre concrètement aux besoins du cabinet.

Pourquoi vouloir travailler dans le domaine comptable et en particulier en cabinet ?

Je souhaite travailler en cabinet parce que j'aime l'aspect polyvalent et complet du métier, le contact, l'information et le conseil aux clients, la saisie et surtout l'analyse de données.

Se former et être recruté en même temps c'est POSSIBLE !

POEC

TRAVAILLER EN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

1 formation + 1 poste à la clé

De vos compétences acquises en banque, lesquelles pensez-vous pouvoir mettre au service d'un cabinet d'expertise comptable ?

Je pense pouvoir apporter ma rigueur, mon dynamisme et mon organisation. Je sais travailler en équipe, prioriser les tâches, écouter le client et l'accompagner. Je suis capable de faire face à l'imprévu et je sais m'adapter rapidement. ▢

L'OPÉRATION GRAND PUBLIC ALLÔ IMPÔT

RETOUR SUR L'OPÉRATION 2021



Considérant le contexte toujours incertain, les consultations physiques dans les communes de la région Hauts-de-France n'ont malheureusement pu être organisées cette année encore.

L'opération nationale a toutefois été maintenue sur une semaine dédiée, du 25 au 28 mai pour proposer des consultations téléphoniques.

Parfaitement adaptée à la situation sanitaire pour l'ensemble du territoire, la profession a répondu présente pour accompagner les contribuables sur une nouvelle édition.

L'occasion pour le Conseil de l'Ordre de lancer des relations presse pour relayer l'opération citoyenne au niveau régional.

Et l'opération au rayonnement national a permis de valoriser les professionnels du conseil et du chiffre grâce à son vif succès : près de 10 000 appels ont été recensés sur 4 jours !



ON PARLE DE NOUS

Un pressbook de l'opération 2021 a été réalisé rassemblant les 30 retombées médiatiques dans la presse régionale – TV, Presse écrite & web et radio. En voici une sélection :

Presse écrite

Article dans *l'Aisne Nouvelle* « Jean SAPHORES, expert-comptable de Saint-Quentin mobilisé pour aider les contribuables et répondre à leurs interrogations en matière de déclarations de revenus » paru le 17 mai 2021

Radios

Interview de Philippe DUPORTAIL, représentant de l'Union Locale de Dunkerque diffusée sur *Delta FM* le 25 mai 2021

Interview du Trésorier Dimitri LOXEMAND dans l'émission *M comme Midi* diffusée sur *RCF Hauts-de-France* le 25 mai 2021

TV

Intervention du Président Hubert TONDEUR en direct dans l'émission *éco&co* sur *WEO* le 29 mai 2021



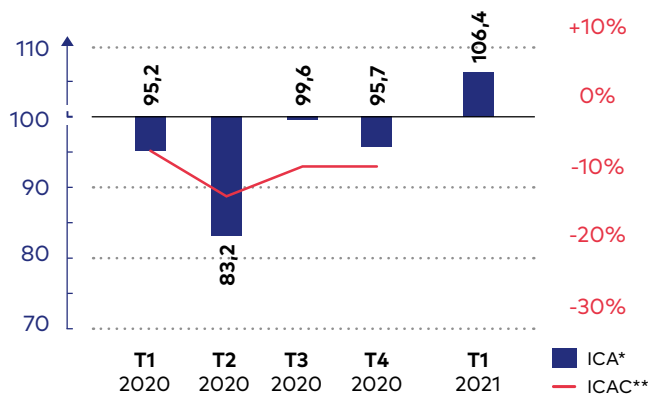
Hubert TONDEUR, en direct sur WEO

IMAGE PME

1^{ER} TRIMESTRE 2021

L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ

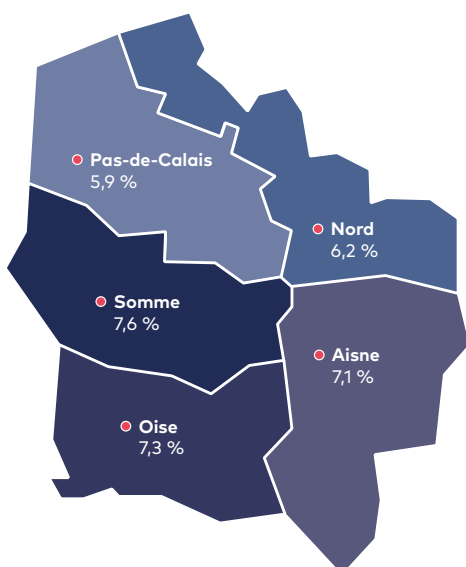
- Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et économique, l'activité des TPE-PME de la région Hauts-de-France est repartie à la hausse au 1^{er} trimestre 2021. Leur chiffre d'affaires (CA) a progressé de 6,4 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020 et ce, malgré des mesures prophylactiques encore contraignantes. Il faut toutefois noter que l'activité avait diminué significativement au 1^{er} trimestre 2020, amplifiant nettement cette croissance avec un effet trompe-l'œil. La région affiche une performance supérieure de 1,7 point à la moyenne française (+4,7 %) et se classe au 8^e rang en termes d'évolution du CA.
- Ce résultat moyen masque cependant des disparités comme le détaille la suite de l'analyse.



+6,4 %

de hausse de CA
au 1^{er} trimestre 2021
par rapport au
1^{er} trimestre 2020

LA CARTE DES DÉPARTEMENTS



L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES DÉPARTEMENTS

- Les TPE-PME de tous les départements de la région ont retrouvé le chemin de la croissance. Mais les résultats sont comparés à un 1^{er} trimestre 2020 lors duquel les effets de la crise se faisaient déjà sentir.
- Les entreprises de la Somme (+7,6 %), de l'Oise (+7,3 %) et de l'Aisne (+7,1 %) ont affiché les plus fortes progressions d'activité, avec des croissances supérieures aux moyennes régionale et nationale.
- Quant aux structures du Nord (+6,2 %) et du Pas-de-Calais (+5,9 %), si elles ont enregistré des croissances inférieures à la moyenne régionale, elles ont également vu leur CA croître plus vite que la moyenne nationale.

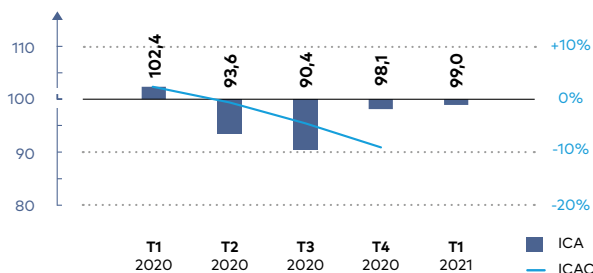
* L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. ** L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Agriculture, sylviculture et pêche*

Après trois trimestres consécutifs de ralentissement de leur activité, les TPE-PME de l'agriculture, sylviculture et pêche enregistrent une nouvelle baisse de CA au 1^{er} trimestre 2021 (-1%), mais cependant moins fortes que les précédentes.



-1,0%

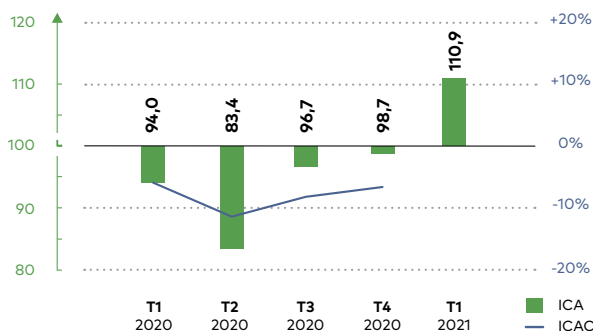
de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

**NB : les échantillons étant faibles pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.*



Industrie manufacturière

Les TPE-PME locales de l'industrie manufacturière ont vu leur activité croître de 10,9 % au 1^{er} trimestre 2021, après quatre trimestres de recul et une perte globale de 6,4 % sur l'année 2020.



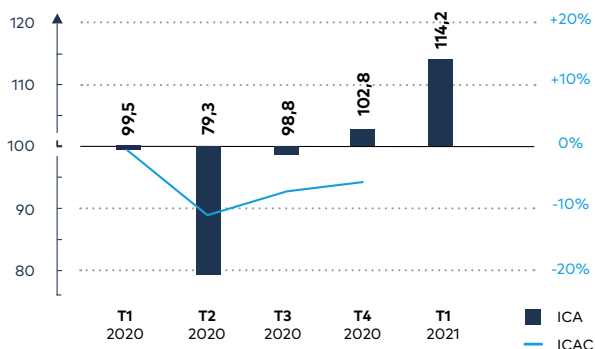
+10,9%

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Construction

Les entreprises de la construction affichent une croissance de 14,2 % sur le 1^{er} trimestre 2021, résultat supérieur de 1,3 point à la moyenne nationale (+12,9 %). L'année 2020 avait cependant été morose pour les entreprises du secteur, avec une perte cumulée de CA de 5,5 %.



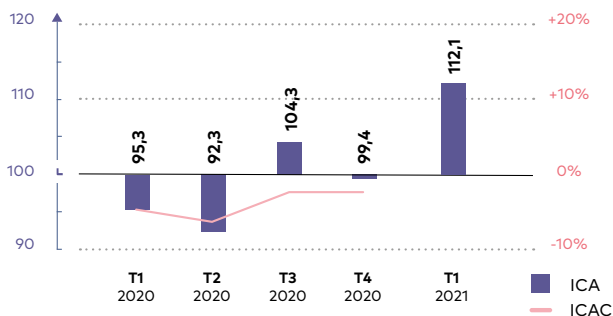
+14,2%

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Commerce

Les TPE-PME locales du commerce ont affiché une nette progression d'activité au 1^{er} trimestre 2021. Leur CA a augmenté de 12,1 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020, malgré le couvre-feu qui a réduit leur plage horaire d'ouverture. Cette bonne performance est toutefois à mettre en regard de la perte d'activité du 1^{er} trimestre 2020.



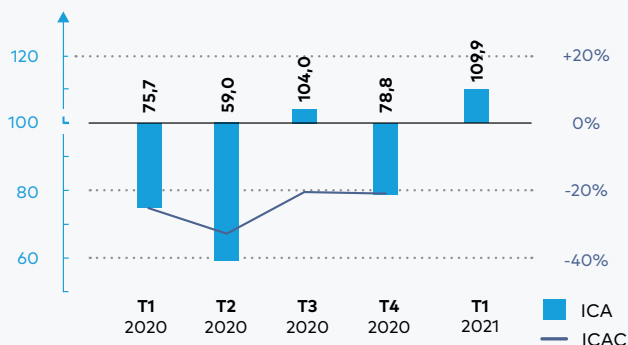
+12,1%

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Magasins de vêtements (4771Z)

Les TPE-PME locales du commerce ont affiché une nette progression d'activité au 1^{er} trimestre 2021. Leur CA a augmenté de près de 10 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020, malgré le couvre-feu qui a réduit leur plage horaire d'ouverture. Cette bonne performance est toutefois à mettre en regard de la perte d'activité du 1^{er} trimestre 2020.



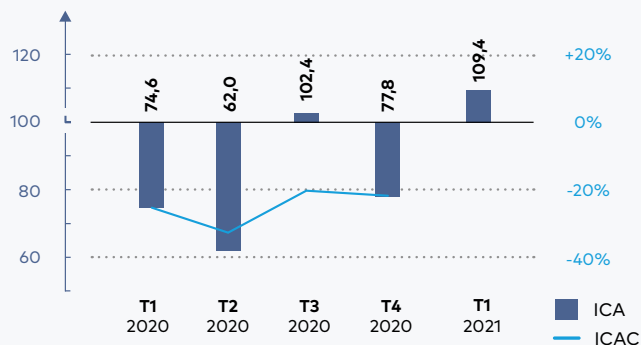
+9,9%

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Commerce de détail de la chaussure (4772A)*

Les TPE-PME locales du commerce de détail de la chaussure ont enregistré une forte hausse de leur activité au 1^{er} trimestre 2021 (+9,4 %). Cette augmentation est toutefois à mettre au regard de la forte baisse de CA enregistrée sur la même période un an plus tôt (-25,4 %).



+9,4%

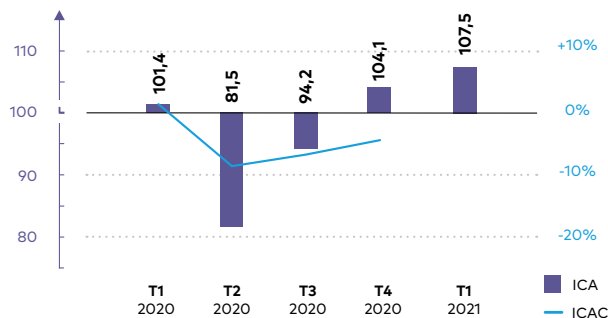
de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

**NB : les échantillons étant faibles pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.*



Transports et entreposage

Après avoir clôturé l'année 2020 avec une baisse cumulée de CA de 4,4 %, les entreprises des transports et de l'entreposage confirment le rebond du précédent trimestre et affichent une croissance de 7,5 % sur le 1^{er} trimestre 2021.

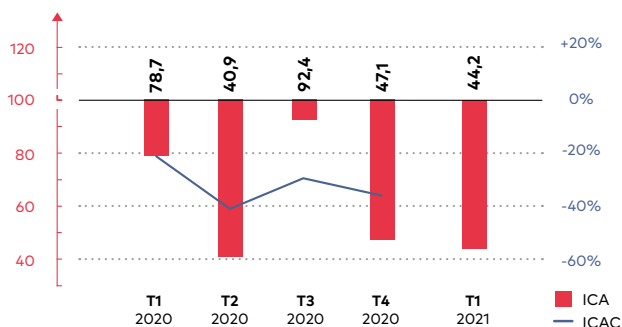


+7,5 % de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Hébergement et restauration

Concernées par des mesures de restriction toujours strictes, les TPE-PME de l'hébergement-restauration des Hauts-de-France ont continué à souffrir lors du 1^{er} trimestre 2021. Elles enregistrent une baisse de plus de 55 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020, au cours duquel elles avaient déjà vu leur CA reculer significativement.

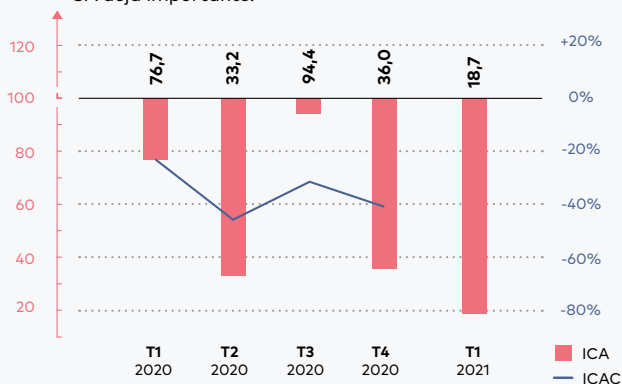


-55,8 % de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Restauration traditionnelle (5610A)

Alors que TPE-PME de la restauration traditionnelle de la région ont clôturé l'année 2020 avec une perte cumulée de CA de 40,6 % par rapport à 2019, le déclin se poursuit. Au 1^{er} trimestre 2021, les entreprises du secteur ont enregistré une perte d'activité de plus de 80 % comparativement au 1^{er} trimestre 2020 marqué par une baisse de CA déjà importante.

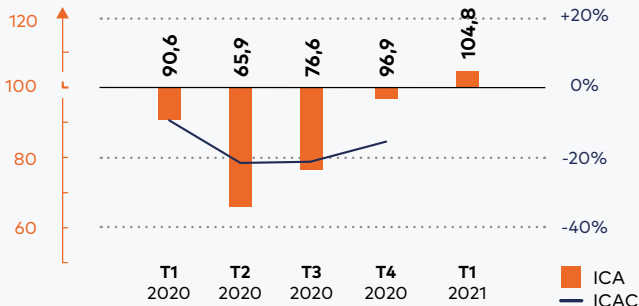


-81,3 % de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Conseil en relations publiques et communication (7021Z)*

Les TPE-PME régionales du conseil en relations publiques et communication ont vu leur activité augmenter de 4,8 % sur le 1^{er} trimestre 2021. Le résultat est toutefois comparé à un 1^{er} trimestre 2020 en baisse. Cette hausse fait suite de manière plus générale à une année 2020 morose avec une perte globale de 15,6 % de CA.



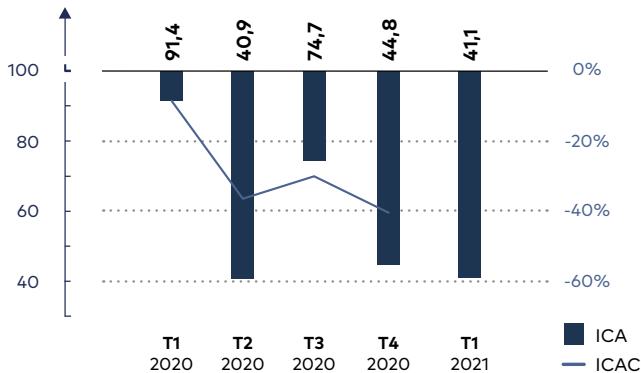
+4,8 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

**NB : les échantillons étant faibles pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.*

Arts, spectacles et activités récréatives

Pour les entreprises des arts, spectacles et activités récréatives, la situation reste particulièrement difficile en raison des mesures de restriction. Après avoir enregistré quatre trimestres de baisse d'activité et perdu environ 40 % de CA en 2020 par rapport à 2019, le déclin se poursuit au 1^{er} trimestre 2021 avec une contraction de l'activité de 58,9 %.



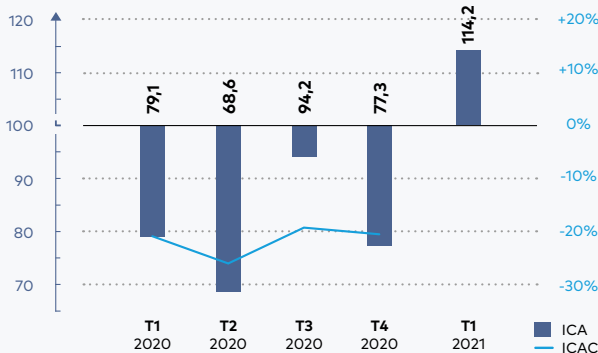
-58,9 %

de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Coiffure (9602A)

Sur le 1^{er} trimestre 2021, les salons de coiffure renouent avec la croissance et affichent une hausse de CA de 14,2 %. Il convient toutefois de mettre en regard ce résultat avec la baisse d'activité importante survenue un an plus tôt.



+14,2 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES SOURCES ET LA MÉTHODOLOGIE

Les indices présentés sont basés sur la méthodologie conçue par le Conseil supérieur de l'Ordre. Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE et PME. Ces données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 28 000 entreprises régionales.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française – NAF rév. 2, 2008 (édition 2015) : Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs & Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Retrouvez l'étude nationale de la même période sur le site du Conseil supérieur de l'Ordre

Baromètre Image PME réalisé par l'Observatoire de la profession comptable du Conseil supérieur de l'Ordre



RELANCE ÉCONOMIQUE

Avec la pandémie de la COVID-19, la France, comme tous les pays du monde, a traversé et traverse encore une épreuve sanitaire exceptionnelle. Cette épreuve a eu des conséquences économiques immédiates et inédites. Nous entrons depuis quelques semaines dans une nouvelle phase : celle de la relance et de la reconstruction.

Le Conseil régional de l'Ordre a mené avec ses partenaires une campagne d'actions digitales exceptionnelle pour informer en temps réel ses membres de toutes les actualités du plan de relance régional.

L'INTERVIEW



Rencontre avec Antoine BECQUE
BOUCHERIE BECQUE à Vers-sur-Selle (80)

Présentez-nous en quelques mots votre entreprise ?

J'ai lancé en juillet 2020 une activité de boucherie charcuterie traiteur ambulante. Je me déplace avec mon camion magasin du mardi au samedi dans plusieurs communes du secteur d'Amiens sud. Je propose également le service de livraison à domicile une journée par semaine.

A quel moment de votre parcours de création avez-vous fait appel à un expert-comptable ?

Au tout début de mon projet ! C'est d'ailleurs grâce au dispositif Business story que j'ai découvert l'accompagnement de l'expert-comptable. Cette offre est géniale, après les 3 rendez-vous offerts, j'ai choisi de poursuivre la mission avec mon expert-comptable. Je suis certain que ses conseils vont me permettre de pérenniser mon entreprise. En complément, j'ai aussi été accompagné par d'autres acteurs de la création ; la CCI Amiens-Picardie pour mon étude de marché et Initiative Somme France Active Picardie pour mon financement.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer pendant la crise ?

Mon projet était mûrement réfléchi, cela faisait déjà plusieurs années que je souhaitais me lancer. Et j'étais même plutôt confiant et rassuré car le secteur de l'alimentaire de proximité est devenu porteur durant la crise. Mon activité a été lancée pendant le second confinement et j'avais donc déjà le

La revue *Conseils & Perspectives* donne la parole dans chaque numéro aux partenaires et entrepreneurs régionaux qui témoignent de la place incontournable de l'expert-comptable dans l'économie.



retour d'expérience du premier : les consommateurs attendaient du circuit court, de l'hyper proximité et du très local. La crise a fait naître de nouvelles habitudes de consommation et le concept de mon entreprise répond à ces nouvelles attentes.

Quels conseils apporteriez-vous aux futurs créateurs ?

Ne surtout pas rester seul ! Être bien accompagné par les acteurs de la création dont un expert-comptable et je recommande le dispositif Business story qui permet une mise en relation sereine et durable.

Avez-vous déjà des projets de développement ?

Oui ! Je recrute à l'automne 2021 un boucher qui aura son propre camion magasin. Cela me permettra d'élargir le périmètre de vente. Je souhaite également développer le service de livraison en privilégiant les commandes via mon site internet qui est déjà lancé.

L'INTERVIEW



4 questions à Kathie WERQUIN-WATTEBLED, Directeur régional de la Banque de France pour les Hauts-de-France

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bonjour, je suis Kathie WERQUIN, directeur régional de la Banque de France pour les Hauts-de-France. J'ai rejoint cette belle région en février 2019 après un cursus varié au sein de la Banque de France dans diverses régions.

Quelles sont les principales activités de la Banque de France en région ?

En région, nous avons des activités très opérationnelles : gestion de la monnaie fiduciaire (tri et mise en circulation des billets), traitement des dossiers de surendettement, cotation des entreprises (dans le cadre de la politique monétaire), médiation du crédit et suivi de la conjoncture régionale.

Quelles sont les interventions de la Banque de France pour la relance ?

Nous avons un rôle important au titre de la médiation du crédit avec un taux de succès d'environ 50%, ce qui permet à des entreprises en difficulté de pouvoir rebondir et poursuivre leur activité. Nous travaillons également en amont dans la détection des entreprises en difficulté pour les orienter au mieux, notamment vers des dispositifs tels que les CODEFI, CCSF ou d'autres dispositifs régionaux ou nationaux (Avances remboursables, Prêts bonifiés...).

Quelle est la situation économique de la région ?

Depuis la crise, le cœur de la région bat peu ou prou au rythme de la moyenne nationale. Il n'y a pas de spécificités comme les régions très touristiques, l'aéronautique en Occitanie ou à Paris où c'est



très tertiairisé et très touché par les fermetures administratives. Notre région est un peu plus industrielle que la moyenne et l'industrie a plutôt bien résisté, de même que le bâtiment. Les services ont bien sûr été touchés au gré des confinements mais l'activité repart très vite dès que les contraintes sanitaires sont levées.

Êtes-vous optimiste pour une reprise économique dynamique en Hauts-de-France ?

Oui tout à fait, nos enquêtes des tendances régionales confortent complètement les observations nationales qui tablent sur un scénario central 2021 à + 5,7%, avec une bonne résistance de l'emploi. Les banques accompagnent largement les projets et les investissements se tiennent plutôt bien alors que c'est souvent une variable qui amplifie les crises. Les taux restent à un niveau historiquement bas, ce qui est favorable pour financer les projets individuels comme les investissements des entreprises. Et le plan de relance joue un effet de levier non négligeable. ┘

Notre région est un peu plus industrielle que la moyenne et l'industrie a plutôt bien résisté, de même que le bâtiment.

EMPLOI

Dans le cadre du plan de relance, le Conseil régional de l'Ordre et la Direction régionale de Pôle emploi Hauts-de-France se sont naturellement rapprochés pour informer la profession sur les mesures d'aide à l'emploi et leurs évolutions.

Deux visio-conférences ont été organisées les 12 avril et 7 juin 2021* pour présenter les aides et mesures mobilisables pour les entreprises et la mise en perspective du reste à charge pour l'employeur en fonction des types de contrats proposés (*replay disponibles, nous contacter par mail contact@oec-hdf.com)

L'objectif est le retour à l'emploi en favorisant les circuits courts de recrutement grâce à l'initiative **#TousMobilisés**.



Comme nous l'avons précisé dans le dossier dédié à l'attractivité et au management, le partenariat entre le Conseil régional de l'Ordre et Pôle emploi tend à se développer de manière concrète et pratique. C'est dans ce cadre que nous avons mené un second entretien avec son Directeur Hauts-de-France qui nous expose plus largement les missions et services. **▮**

LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI



Dans les Hauts-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A,B,C s'établit en moyenne à **576 310** au 1^{er} trimestre 2021. Ce nombre a baissé de 1200 personnes (-0,2%) au cours du trimestre

Plus de **2 millions** d'emplois salariés sont recensés au 4^{ème} trimestre 2020 soit en hausse trimestrielle de 0,2%

Plus de **59 000** offres d'emploi sont actuellement publiées sur www.pole-emploi.fr dont plus de la moitié en CDI



L'INTERVIEW



Entretien avec Frédéric DANEL,
Directeur régional de Pôle Emploi Hauts-de-France

Quelles sont les principales missions de Pôle Emploi ?

Dans le cadre de notre mission de service public, nous assurons l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et des entreprises pour répondre à leurs besoins de recrutement. Dans les Hauts-de-France, Pôle emploi s'appuie sur un réseau de 85 agences implantées au cœur des territoires et plus de 5 000 collaborateurs mobilisés au quotidien auprès de nos publics pour proposer des solutions personnalisées de recrutements et de retour à l'emploi.

Nos principales missions sont les suivantes :

- Garantir l'indemnisation des demandeurs d'emploi
- Réussir les recrutements
- Identifier et répondre aux besoins de compétences des territoires
- Mettre en œuvre les politiques publiques confiées par l'Etat, les collectivités territoriales et l'Unédic pour les publics les plus éloignés de l'emploi

Quels services proposez-vous aux entreprises ?

Dans chacune de nos agences, des équipes de conseillers spécialisés accompagnent au quotidien les entreprises de leur territoire dans leur recrutement en s'appuyant sur un large panel de services :

- un conseil d'expert et d'appui pour définir leurs besoins de recrutement et de compétences
- une présélection de candidats dont le profil peut répondre aux besoins de l'employeur
- une aide sur le choix du dispositif le plus adapté : développement de compétences et de qualifications du candidat avant son embauche, formation plus approfondie, contrat en alternance, aide financière...
- une palette de services complémentaires : l'analyse de poste, l'action #Tousmobilisés de type job dating pour organiser la rencontre entre les entreprises et des demandeurs d'emploi identifiés au regard de leur profil, le recrutement par simulation (MRS) qui permet à l'employeur de recruter sans CV, sur les habiletés du candidat à occuper le poste, l'appui aux entretiens d'embauche...

Quelle est la situation de l'emploi dans la région en cette période post-crise ?

Une nouvelle fois, la région Hauts-de-France confirme sa capacité de résilience. En effet sur le plan socio-économique, la tendance observée dans la région depuis le début de la crise est plus favorable qu'au



plan national tant sur le plan du chômage que de l'emploi et depuis 6 mois, le chômage baisse dans les Hauts-de-France y compris chez les personnes les plus fragilisées. Les recrutements sont en augmentation, en hausse très importante. Au cours du premier trimestre de cette année, nous avons collecté 20% d'offres de plus que l'an dernier à la même époque, soit avant la crise sanitaire, 50% de plus qu'au premier trimestre 2019. Tous les secteurs recrutent : l'industrie, le bâtiment, la logistique, l'hôtellerie-restauration, le commerce...

Sur notre site pole-emploi.fr, plus de 59 000 offres d'emploi sont actuellement disponibles dont plus de la moitié en CDI.

Quel message souhaitez-vous passer aux experts-comptables des Hauts-de-France ?

Dans ce contexte positif de reprise et en nous appuyant sur les mesures gouvernementales inédites mises en place dans le cadre de France Relance, il est important d'informer, d'accompagner les entreprises afin de répondre rapidement et concrètement à leurs besoins de recrutement. Les experts-comptables sont des relais précieux et essentiels, le renforcement de notre partenariat, de notre coopération est primordial pour que nous puissions, avec efficacité, accompagner la reprise économique dans chaque bassin d'emploi de la région.

LE CINÉMA DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

La crise du COVID-19 n'a pas épargné le secteur de l'audiovisuel qui a subi de plein fouet les conséquences de la crise économique. La fermeture administrative des salles de cinéma a fait plonger la fréquentation en 2020 ; à fin octobre, le CNC - *Centre National du Cinéma et de l'image animée* - dénombrait 64,9 millions de spectateurs en salle contre 170,51 millions en 2019 à la même époque, soit une chute de 61,9% !

Axe prioritaire de la politique régionale, la filière Image, a depuis toujours bénéficié du soutien sans faille de la région Hauts-de-France. En 2017, les fonds d'aide alloués du Conseil régional ont augmenté de 150% permettant ainsi un accroissement notable des œuvres aidées.

La rubrique dédiée à la découverte du territoire vous propose une présentation de la filière qui fait la fierté de la région !

Grâce à l'investissement constant de la région depuis plus de 30 ans, la filière cinématographique régionale s'est, au fil des ans, professionnalisée et structurée : techniciens et comédiens y travaillent tout au long de l'année et les entreprises des industries techniques de l'audiovisuel comme celles du secteur de l'hôtellerie-restauration trouvent un relais de croissance.

La qualité artistique comme l'audience sont au rendez-vous, de *Bienvenue chez les Ch'tis* à *La vie d'Adèle*. En passant par *Les petits meurtres d'Agatha Christie* ou les œuvres de Bruno DUMONT, réalisateur et scénariste originaire du département du Nord, c'est toute la diversité des goûts et des exigences qui est rendue possible.

S'il fallait qualifier l'action menée, depuis les années 1980, par la région Hauts-de-France en matière de développement culturel, notamment en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, voici ce qui pourrait être dit : « l'avenir est notre objectif ».

Cet objectif, la région l'a suivi, résolument, en se dotant en 1985 d'un outil précurseur, le CRRAV – *Centre Régional de Ressources Audiovisuelles*, devenu PICTANOVO, association dédiée à l'émergence des talents, la création cinématographique et audiovisuelle et à la détection des innovations dans



L'affiche du 74^{ème} festival international du festival de Cannes ©Hartland Villa

Après une année creuse en raison de la crise sanitaire, Cannes a retrouvé le glamour et les paillettes. De nombreuses stars sont apparues en juillet dernier sur le célèbre tapis rouge. L'édition 2021 a marqué la reprise. Et la région y est à l'honneur avec deux films qui ont été projetés durant le festival co-produits par Pictanovo : *Cette musique ne joue pour personne*, de Samuel BENCHETRIT, avec Vanessa PARADIS, François DAMIENS et Joey STARR (projeté dans la section Cannes Premières) et *France* de Bruno DUMONT, avec Blanche GARDIN, Léa SEYDOUX et Benjamin BIOLAY, en sélection officielle.

l'ensemble des domaines du secteur. La région Hauts-de-France, en intensifiant sa politique culturelle, ouvre des perspectives de développement pour l'ensemble des acteurs de la filière Images Numériques et Industries Créatives. Les Hauts-de-France ne manquent pas de défis à relever, de talents, de compétences, d'équipements, de paysages et de décors étonnants et encore moins d'enthousiasme pour y parvenir !

Pictanovo entre systématiquement en coproduction des œuvres soutenues. Cela implique que l'association est intéressée aux recettes des films. Les retombées économiques en 2020 sont estimées à 40 millions d'euros : emploi des techniciens du son et de l'image, hôtellerie, restauration, location de décors, prestataires spécialisés..., directement utiles au territoire.

Les atouts des Hauts-de-France en matière d'attractivité pour le 7^{ème} art sont multiples ! La région compte un « vivier » de compétences connues et reconnues : techniciens du son et de l'image, comédiens, figurants (les sociétés de production peuvent monter et compléter leurs équipes directement en région). Elle propose aussi une diversité de décors : côtes maritimes, bassins miniers, centres villes urbains, campagne, châteaux médiévaux ou renaissance, patrimoine industriel... au total plus de 1100 décors naturels et bâtis sont recensés. La situation géographique est également attrayante : limitrophe à la région parisienne, avec une bonne desserte par le train. Et, évidemment, les fonds de Pictanovo sont (financièrement) très attractifs !

Pictanovo collabore donc non seulement à l'attractivité de la région mais est également partenaire du développement économique des entreprises. ▀

Sources : www.pictanovo.com et www.ecran-total.fr



EN 2020, PICTANOVO EN QUELQUES CHIFFRES



40 ans d'existence

232 œuvres soutenues dont 24 longs métrages fiction et 17 téléfilms, séries et web séries

300 techniciens et 300 comédiens référencés

649 jours de tournage effectif

1124 décors répertoriés dans la grande région

8,66 millions d'euros de budget d'investissement

dont 6,38 millions dotés par la région et 2,28 millions dotés par le CNC

©Septembre Productions

HPI (Haut Potentiel Intellectuel), série TF1 diffusée en 2021, réalisée par Vincent JAMAIN et Laurent TUEL avec Audrey FLEUROT et Mehdi NEBBOU a été produite par Itinéraire productions et soutenue par Pictanovo. Le tournage qui s'est effectué dans plusieurs villes des Hauts-de-France dont Lille, Wattignies, Tourcoing, Mouvaux, Bruay-la-Buissière, Dunkerque ou encore Malo-les-Bains a rassemblé 12 millions de téléspectateurs.

UN QUIZ DÉDIÉ AU CINÉMA DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Ouvert à tous !

Participez et envoyez vos réponses avant le 30 septembre 2021 par e-mail à contact@oec-hdf.com.

Pour gagner 4 places de cinéma, il sera nécessaire d'avoir 100% de bonnes réponses* !

*Elles seront dévoilées dans le prochain numéro.

1. Quel film réalisé par un humoriste originaire de Bailleul a battu des records absolus d'entrées en salles ?
2. Quelle série, réalisée depuis plus de 12 ans dans la région, est la préférée des français ?
 - Les petits meurtres d'Agatha Christie
 - Baron noir
 - Capitaine Marleau
3. Quel film, soutenu par Pictanovo, a reçu la Palme d'Or au Festival de Cannes en 2013 ?
4. Lequel de ces réalisateurs a tourné dans les Hauts-de-France ?
 - Clint Eastwood
 - Christopher Nolan
 - Jackie Chan
5. Quelle série policière de TF1 entièrement réalisée dans les Hauts-de-France a battu des records d'audience depuis son lancement en avril 2021 ?

Bonne chance !



@les films du Worso

Effacer l'historique de Gustave KERVERN et Benoît DELEPINE avec Blanche GARDIN, Denis PODALYDES et Corinne MASIERO a été tourné essentiellement à Saint-Laurent-Blangy près d'Arras. Le film a été nommé au César 2021 pour le prix du meilleur scénario original.

QUELQUES RÉFÉRENCES DE FILMS SOUTENUS PAR PICTANOVO



Bienvenue chez les Ch'tis ou *La ch'tite famille* de Dany BOON (originaire de Bailleul),

La Vie d'Adèle d'Abdellatif KECHICHE, qui a reçu la Palme d'or au Festival de Cannes en 2013,

Joyeux Noël ou *En mai fais ce qu'il te plaît* de Christian CARION (originaire de Bapaume),

Roubaix une lumière ou *Un conte de Noël* d'Arnaud DESPLECHIN (originaire de Roubaix),

P'tit Quinquin ou *Ma Loute* de Bruno DUMONT (originaire d'Hazebrouck)

Les Petits Meurtres d'Agatha Christie, série réalisée dans la région depuis 12 ans,

Baron Noir, d'Antoine CHEVROLLIER et Ziad DOUEIRI, dont les 3 saisons ont rencontré un vif succès,

De Gaulle, de Gabriel LE BOMIN sorti juste avant le premier confinement.

PORTRAIT DE FAMILLE

**Jeunes inscrit(e)s, en réinscription, inscription secondaire
ou en transfert d'une autre région.**

**Nous souhaitons la bienvenue aux experts-comptables qui ont rejoint
les Hauts-de-France cette année en mars, mai et juillet 2021**

Dans l'Aisne

Chloé BARAT, à VILLERS-COTTERETS
Hervé CARRE, à LAON
Hélène DUQUENNE, à SOISSONS
Nathalie KIEFFER, à SOISSONS

Dans le Nord

Eric AUTARD, à WATRELOS
Yohan BELLAICHE, à LILLE
Henri DELEZENNE, à LILLE
François-Xavier FELIX, à VILLENEUVE D'ASCQ
Pierre-Antoine FILIPPI, à ANNEULLIN
Steven GALET, à SIN LE NOBLE
Vincent LEPEVE, à LAMBERSART
Jérémy LONGATTE, à ROUVIGNIES
Thierry LONTOUO TCHOUALA, à TOURCOING
Thomas MARIAGE, à HEM
Lionel MARQUES, à TOURCOING
Philippe PALLUD, à LILLE
Marin SENSE-DELACRESSONNIERE, à LILLE
Julie TAUZIN-PILLON, à WAMBRECHIES
Paul TRIQUET, à LAMBERSART
Thomas VANDERDONCK, à MARCQ EN BARŒUL
Marc WAGNER, à LILLE
Jawad ZIANI, à VILLENEUVE-D'ASCQ
Nicolas ZOWEZAK, à AVELIN

Dans l'Oise

Christophe CAMARD, à AGNETZ
Ludivine DUMONT, à BRETEUIL
Narjis EL MOHIB NRJIS, à NOGENT SUR OISE
Christian BODDAERT, à VENETTE

Dans le Pas-de-Calais

Emmanuel BLONDEL, à LILLERS
Soleyne DONCHE, à ANZIN-SAINT-AUBAIN

Adeline GRESSIER, à SAINT MARTIN BOULOGNE
Fabrice LATIE KOUONGNI, à CARVIN
Martine LOYER, à VITRY EN ARTOIS
Mélanie MESSERSCHMIDT, à SAINT-LAURENT-
BLANGY

Dans la Somme

Rachid BAZZOUH, à ALLONVILLE
Cathy GRESSIER, à BOVES
Mathilde GUEROULT DELASSUS, à AMIENS
Céline LAMARRE, à AMIENS
Carine LANVIN, à LE QUESNEL
Steve LOMBO, à PLACHY-BUYON

Bienvenue également à deux nouveaux experts- comptables en entreprise :

Dorothée LEMOINE, à PERONNE (80)
Delphine MAILLARD, à VILLENEUVE D'ASCQ (59).

Et n'oublions pas celles et ceux qui sont parti(e)s pour une autre région, une autre orientation professionnelle ou une retraite active ! Nous leur souhaitons « bon vent » !

Bertrand BARBIER, Christian BAYART, Pascal
BOCCARD, Jean-Philippe BOUDOUL, Hubert
CARON, Philippe CLAYE, Francis DRUON, Pascale
DRUON, Hervé DUBOIS, Marc DUCHATELLE,
Gérard FERET, Régis GODET, Xavier HAMON,
Rémy HAESBROUCK, Jean-Louis HONOREZ,
Jean-François KOZUBEK, Pierre LECUYER,
Thomas MOREL, Bruno LE TARNEC, Emma
MORETTI, Daniel PARENTY, Didier QUOIBION,
Bernard TIMMERMAN et Paul-Edouard
TRONCQUEE.

C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LES DÉCÈS DE

Clovis GIBAUT, expert-comptable, ayant exercé à
Saint Laurent Blangy (62) survenu le 10 août 2020

Robert HARLAY, expert-comptable retraité ayant
exercé à Denain (59) survenu le 8 janvier 2021

Felix HENNACHE, expert-comptable honoraire
ayant exercé à Lambersart (59) survenu le 20
janvier 2021

Jean-Marie SGARD, expert-comptable retraité
ayant exercé à Lezennes (59) survenu le 2 mars 2021

Gérard STRINGARI, expert-comptable retraité
ayant exercé à Creil (60) survenu le 4 avril 2021

En ces douloureux moments, nous adressons nos
bien sincères condoléances aux familles et les
assurons de toute notre sympathie.

AGENDA

Prenez note des dates importantes du second semestre 2021

Conseil Régional de l'Ordre

23 SEPTEMBRE & 16 DÉCEMBRE

Les deux dernières réunions
du Conseil de l'année

6 AU 8 OCTOBRE

Congrès de l'Ordre à Bordeaux

Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes

27 OCTOBRE & 21 DÉCEMBRE

Les deux dernières réunions
du Conseil de l'année



Vous êtes
à deux doigts
d'entreprendre ?


business story
votre projet a rendez-vous
avec un expert-comptable

Bénéficiez de 3 **rendez-vous offerts** avec un expert-comptable
de votre choix pour étudier votre projet.

www.business-story.biz

 l'expert
comptable
un conseil qui compte



UCPS

**Créateur de solutions
en Protection Sociale**

**Nous prenons
votre avenir en main !**



UCPS
l'assurance de votre protection

www.e-courtage.com

EXPERTS-COMPTABLES, UN MONDE DE SOLUTIONS S'OUVRE À VOUS



AÉSIO mutuelle, partenaire de l'Ordre des
Experts-Comptables des Hauts-de-France

**Nous souhaitons conserver CE LIEN QUI NOUS UNIT avec vous,
expert-comptable en demeurant un partenaire engagé qui
vous accompagne au quotidien.**

Plus de renseignements sur aesio.fr



AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy - 75008 Paris. Document non contractuel à caractère informatif. ©Thinkstock - 21-005-062

 **AÉSIO
MUTUELLE**
DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX